

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 30
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 JANVIER

ENCORE UN INCIDENT
 A la Frontière allemande

Un nouvel incident vient de se produire à la frontière franco-allemande. Voici en quels termes le relate une dépêche de Nancy, adressée à l'Agence Havas :

« Vendredi, un habitant d'Audun-le-Roman, nommé Nicolas Barberot, âgé de soixante et onze ans, prévenu qu'une bande de sangliers errait sur le territoire de Trieux, à quelques kilomètres du pays annexé, partit à leur recherche, muni de son port d'armes et d'un fusil.

Près de la frontière, il aperçut un douanier allemand qui lui faisait signe de venir à lui.

Ce douanier se tenait près de la borne frontière.

M. Barberot, croyant que le douanier voulait lui indiquer la piste du sanglier, avança sans défiance.

Le douanier se précipita alors sur lui et voulut saisir son fusil.

Une lutte s'engagea.

M. Barberot fut terrassé. Le douanier lui mit le genou sur la poitrine et réussit à arracher le fusil chargé.

Un habitant de Trieux, conduisant une voiture de fumier, entendit les cris de Barberot et le ramena en voiture dans sa maison.

Pendant ce temps, le douanier emportait le fusil à son domicile, à Pommerange.

M. Barberot a été au service de M. de Wendel, comme garde, pendant plus de trente ans. Il est très expert dans les questions de chasse. Sa sincérité est indiscutée et son caractère est estimé de tous.

Cet incident produit une assez vive émotion dans cette région frontière.

L'Agence Libre nous transmet, sur ce grave incident, la note suivante :

« L'émotion est vive dans les couloirs, où

il n'est guère question que des nouvelles complications qui viennent de se produire à la frontière.

Les députés de l'Est s'en montrent moins surpris que leurs collègues ayant été depuis longtemps avisés qu'il y avait de la part du gouvernement allemand le parti arrêté de faire surgir régulièrement des incidents de ce genre, et que des instructions en conséquence avaient été adressées aux agents de divers ordres. Dans leur opinion, l'incident de Trieux est la suite logique de l'affaire de Florence, qui était elle-même la conséquence des événements de Raon-l'Étape.

Un certain nombre de représentants de la majorité, tout en reconnaissant les inconvénients d'une interpellation, manifestent le regret qu'un gouvernement plus stable et plus ferme n'adoutisse pas à couper court, une fois pour toutes, par une solution nette et sans équivoque, à ce système de laquinerie incessantes.

LOUISE MICHEL AU HAVRE

Le Gaulois reçoit du Havre la dépêche suivante au sujet des troubles qui se sont produits avant-hier à une conférence anarchiste organisée par Louise Michel au Music Hall :

« Un très grave incident a terminé cette réunion qui avait été très orageuse, et à laquelle deux mille personnes assistaient.

Après des interruptions sans nombre, Louise Michel prenait pour la dernière fois la parole, afin de poser ses conclusions.

A côté d'elle se tenait le citoyen Dumas, qui venait de parler au milieu du tumulte, lorsqu'un nommé Lucas tira soudain un revolver de sa poche et, se glissant derrière l'oratrice, déchargea deux fois son arme.

Louise Michel ne broncha pas. On crut qu'elle n'était pas blessée. Aussitôt un vacarme indescriptible éclata, la tribune fut envahie par la foule, et l'agresseur terrassé, désarmé, fut à moitié assommé à coups de cannes plombées.

Le commissaire de police eut beaucoup

de peine à empêcher Lucas d'être écharpé. Des cris de : « A mort, la loi de Lynch ! » retentirent, et ce ne fut qu'au bout d'un grand quart d'heure, quand l'assistance eut repris un peu de calme, que le meurtrier put être porté, tout couvert de sang, au poste voisin.

Louise Michel fut conduite dans un établissement voisin.

On ignore encore les causes de ce crime. Quelques instants auparavant, Lucas, qui est garde magasin chez un de nos principaux négociants, paraissait en proie à une violente surexcitation, mais il n'était pas ivre.

Quant à Louise Michel, désappointée de l'accueil peu sympathique qu'on lui avait fait, elle avait déclaré qu'elle ne reviendrait jamais au Havre.

On croyait d'abord qu'elle en serait quitte pour la peur, mais on s'aperçut bientôt qu'elle était grièvement blessée : une balle a déchiré le lobe de l'oreille, une autre a pénétré derrière l'oreille, près de l'os temporal.

On s'est empressé d'essayer l'extraction qui était très difficile. Le docteur de Lignerolles, médecin de la compagnie des Chargeurs-Réunis, craint un épanchement au cerveau.

Pendant l'opération, Louise Michel n'a pas proféré une plainte. Elle a refusé de se laisser conduire à l'hôpital pour y être soignée.

Une foule considérable stationnait devant l'Elysée, malgré l'heure avancée.

L'assassin, avant de tirer, se plaignait d'avoir payé son entrée et criait : « Je suis arrivé à mon âge sans avoir volé ni tué ! »

Le revolver dont il s'est servi est d'une taille moyenne, il contenait encore quatre cartouches.

Son interrogatoire se poursuit.

Un détail curieux :

Au premier coup de feu, le président de la réunion, Dumas, a sauté de la tribune et s'est enfui.

On télégraphie du Havre, 23 janvier :

Louise Michel est partie ce matin pour Paris. Son état n'inspire aucune inquiétude.

L'assassin Lucas est né en 1835, dans le Finistère. Il est garde-magasin chez M. Deloulme, négociant au Havre.

Il est d'habitude d'un naturel paisible, mais était surexcité par la boisson. Il ne se rend pas compte de la gravité de l'attentat. Il a été fort maltraité par la foule.

Il avait assisté, l'après-midi, à une première réunion, à la Gaîté. Il en était sorti exaspéré par le discours de Louise Michel.

Celle-ci n'a pas voulu témoigner contre lui. Si l'on en croit la France, l'état de Louise Michel serait grave.

INFORMATIONS

UNE DE LEURS RÉFORMES

A peine ministre de l'agriculture, le radical Viette songea à faire quelque chose d'agréable aux radicaux, fussent les intérêts de l'Etat en être compromis.

De même, le crasseux Crémieux, dictateur en 1870, s'empressa, avant de s'occuper de la défense nationale, d'émanciper les ignobles juifs d'Algérie, ce dont faillit périr notre malheureuse colonie.

Le radical Viette a bouleversé, d'un trait de plume, l'organisation des grandes écoles de l'Etat. Il a supprimé le concours d'entrée qui était très difficile.

Désormais seront nommés surveillants du service des forêts les premiers venus, mais radicaux, choisis pour laisser détruire les jeunes arbres par les voleurs de bois.

Les comités électoraux radicaux se plaignaient beaucoup de la sévérité des agents de l'Etat qui faisaient appréhender les voleurs.

Malgré la répression, comme il y a les grâces et les remises d'amendes, les électeurs radicaux continuaient à détruire les forêts, causant au Trésor un préjudice considérable.

Maintenant les voleurs ne se gêneront plus, ils pourront saccager à discrétion.

Il y avait longtemps que les députés de la radicale campagne hurlaient pour obtenir ce résultat. Enfin il leur est acquis. Telle est la première réforme intelligente

7. Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Institutrice à Berlin

Par M^{lle} Marie MARÉCHAL

La route fut silencieuse.

En dépit de tout, Greppo songeait aux Cosaques, à leurs lances, à leurs barbes incultes, à leurs visages farouches ; à ces Cosaques qui, dans son village, étaient restés les créquemitaines des petits enfants. Et le chagrin de Raoul ! Et sa propre douleur à elle, en voyant partir si loin la chère petite, qu'elle avait élevée avec tant d'amour et de sollicitude ! Que de pensées douloureuses se pressaient dans sa pauvre tête endolorie ! Et cependant, au milieu de considérations si graves, telle est l'étrangeté du cœur humain, la bizarrerie des mélanges qui s'y opèrent, que cette créature dévouée, qui se sacrifiait heure par heure, depuis tant d'années, avec un héroïsme sublime, eut jusqu'au bout une pensée de regret pour son chapeau de paille d'Italie, et pour la fameuse branche de giroflée. Comme elle se serait sentie plus à l'aise, le front ombragé par cette imposante coiffure, pour faire son entrée dans le salon de la baronne !

Mais ce n'était plus le temps de la réflexion. Voilà le numéro 215 du faubourg Saint-Honoré. On passe devant le suisse. On monte l'escalier, où le bruit des pas s'éteint dans le moelleux tissu du tapis de haute laine ; on traverse une longue enfilade de somptueux appartements, pour ne s'arrêter que dans un petit boudoir tendu d'étoffes sombres. Attention, Greppo ; voici le moment de faire votre plus belle révérence à M^{me} la baronne.

La maîtresse du Mouton ne s'était pas trompée ; Giselle plut tout d'abord ; elle plut si bien, que le soir même, M^{me} de Kleinfeld envoyait à Berlin la lettre suivante, à l'adresse de son amie, la comtesse de Gastein :

« Mon cher cœur, je me hâte de vous dire que je crois avoir enfin trouvé ce qu'il vous faut : une jeune Française, à peu près Parisienne, charmante, accomplie, distinguée en tout point. Je ne vous parle pas de son extérieur ; c'est là son seul défaut apparent. Elle est presque fort belle ; mais si modeste (qualité rare chez les Françaises), que j'en ai été enchantée. Elle parle allemand comme si elle arrivait de Berlin. Je l'ai fait causer ; de plus, je suis allée sans retard dans le couvent où elle a été élevée, et la supérieure m'a dit que jamais élève aussi parfaite n'avait passé par ses mains. Son fervent catholicisme ne sera pas à craindre pour vos filles, puisque vous êtes-là. Seulement... (ne craignez

rien ; le seulement est si peu de chose que j'ai cru pouvoir conclure à peu près), la jeune personne pose des conditions pécuniaires. Il lui faut, paraît-il, une somme de 4,000 francs versée entre ses mains avant son départ : une pension, un trousseau à payer pour son frère, toute une histoire fort respectable, sans doute, mais peu intéressante pour vous. Donc j'abrège, et voici ce que j'ai décidé en votre nom, quitte à tout rompre si vous opposez votre veto. M^{me} Duparc signerait un engagement de sept ans, en retour duquel vous lui promettez (en outre du petit capital versé) 600 francs d'honoraires annuels. Je vous engage à ne pas marchandier. M^{me} Duparc avait commencé par déclarer qu'elle se contenterait des plus minces appointements ; mais deux vieilles dames, qui lui servaient d'escorte, lui ont fait observer qu'il fallait bien songer un peu à ses dépenses d'entretien, dans une grande maison comme la vôtre. Vous trouverez donc là une économie réelle ; toutes les institutrices que j'ai vues pour vous jusqu'à ce jour, demandaient 2 ou 3,000 francs par an. L'Angleterre et la Russie, qui donnent des prix insensés, ont gâté toutes ces Françaises et leur ont tourné la tête. Mais la jeune fille en question paraît fort raisonnable. Répondez-moi vite, je craindrais que ce trésor à bon marché ne vint à nous glisser entre les

mains. Et surtout, réfléchissez que cette période de sept ans est précisément ce qu'il faut pour élever vos trois filles. Vous avez besoin d'économie dans votre maison. La position est fort belle quant à présent, je le sais ; mais si le comte Heiorich venait à se marier, par un de ces hasards qu'on ne peut pas plus prévoir qu'empêcher, il y aurait bien du changement. Adieu, mon cher cœur, pas de faux calcul, pas de susceptibilité religieuse mal entendue, songez au réel et au solide, et croyez aux sentiments les plus tendres de votre amie, etc.

» BARONNE DE KLEINFELD.

« P. S. J'ai dû promettre à la jeune fille le libre exercice de sa religion. Un remords me prend ! Je vous ai raconté je ne sais quelle histoire sur l'emploi du capital de 4,000 francs. C'est peut-être cela, mais j'y ai fait si peu d'attention, que je pourrais bien m'être trompée. Je ne suis guère sûre que des chiffres. Sur les chiffres, vous vous souvenez, Wilhelmina, que je ne me trompe jamais. »

Wilhelmina fit les mêmes calculs que son amie la baronne.

Économiste comme une Prussienne de race (dans ce pays tout le monde connaît fort au juste le prix de l'argent, depuis la loi jusqu'au dernier de ses sujets), elle réfléchit rapidement qu'il y avait là une bonne affaire à saisir, et son oui

accomplie par le radical Viette. Elle méritait d'être signalée.

Oh! que les intérêts du pays sont dans de jolies mains!

VOYAGE PRÉSIDENTIEL

M. Carnot, président de la République, a fixé son voyage dans le département du Nord aux premiers jours d'avril.

M. Carnot visitera Lille, Roubaix, Dunkerque et Douai.

NI PAIX NI GUERRE

Le *Journal des Débats* rapporte le propos suivant, tenu à un de ses correspondants par un ministre autrichien :

« Nous n'aurons pas la guerre, mais nous n'aurons pas non plus la paix. »

Ce mot paraît résumer la situation. Au reste, on dit que l'Allemagne est de plus en plus pacifique et qu'elle pousse l'Autriche à faire à la Russie les dernières concessions dans les affaires bulgares.

UNE INFAMIE DE PLUS!

Ces jours derniers, sur l'indication d'une petite fille sortie d'une maison de correction, le chef du parquet d'Abbeville a fait cerner l'église du Saint-Sépulchre par quatre agents de police et arrêter, sous une odieuse inculpation, un respectable prêtre, ancien aumônier de la flotte et du fort d'Issy pendant le siège de Paris.

Après un interrogatoire sommaire, où M. l'abbé F... s'est défendu avec l'énergie de l'innocence, le prêtre a subi les formalités les plus dégradantes et une incarcération de dix heures, après laquelle il a été reconnu innocent et mis en liberté.

Ce fait a révolté la population honnête d'Abbeville, qui ne dissimule pas ses sentiments d'indignation à l'égard du procureur de la République.

LE FAUTEUIL DE M. DE FALLOUX

Le fauteuil de M. de Falloux, où vient de prendre place M. Gréard, est le cinquième. Il a été successivement occupé, depuis la fondation de l'Académie française, par treize titulaires, dont deux cardinaux. Voici les noms de ses prédécesseurs :

1635 : Auger de Mauléon. 1639 : Daniel de Priezac. 1662 : Michel Leclerc. 1692 : J. de Tourneil. 1714 : J. Rolland-Malet. 1736 : Boyer, évêque. 1755 : Tyrel de Boismond. 1788 : Rulhières. 1795 : Garat. 1816 : cardinal de Bousset. 1824 : de Quélen, archevêque. 1840 : Molé. Enfin, 1856, le comte de Falloux.

MORT DE M. EUGÈNE LABICHE

Nous apprenons la mort de M. Eugène Labiche, l'éminent auteur dramatique, membre de l'Académie française, qui a succombé l'avant-dernière nuit aux suites d'une maladie de cœur dont il souffrait depuis plusieurs années.

M. Eugène Labiche était né à Paris en

arriva par le télégraphe à l'hôtel du faubourg Saint-Honoré. De là, il fut porté au *Mouton*, où M^{me} Bourgeois le reçut à son comptoir, encombré comme à l'ordinaire d'écheveaux de laine et d'échantillons, sans oublier les clientes. Laissant tout de côté pour « la chère Giselle », elle arriva essoufflée au quatrième étage de M^{me} Greppo, tourna rapidement la clef, qu'on laissait d'habitude sur la porte, et se jetant hors d'haleine dans le fauteuil, vide alors :

— C'est fait! dit-elle. Embrassez-moi, ma belle petite. Voilà vos 4,000 francs, et je ne suis pas en peine de la façon dont vous les gagnerez. On vous veut dans quinze jours. Préparez vite votre petit trousseau, fort simple, bien entendu. On ne tient pas au luxe. Quant au voyage, je me charge de vous trouver une bonne occasion.

Quinze jours après, Giselle se mettait en route, le cœur déchiré du chagrin de Raoul et du désespoir de Greppo, mais forte, courageuse, résignée, et prête à tout. Cette enfant de dix-sept ans, élevée à l'école de l'adversité, y avait trempé fortement son âme.

« Dieu est partout », tel avait été son dernier mot aux pauvres désolés, et elle partait pour la bataille de la vie, armée de foi, de courage et d'espérance chrétienne.

1815. Il avait fait ses classes au collège Bourbon, puis avait suivi les cours de l'École de droit; mais, à l'exemple de Scribe, il avait bientôt suivi sa vocation littéraire et s'était essayé dans divers genres.

M. Labiche avait reçu en 1870 la croix d'officier de la Légion d'Honneur.

Cette même année, il s'occupa, dès le début de la guerre avec la Prusse, de former en Sologne, où il possédait des propriétés, une compagnie de francs tireurs.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 janvier.

Nos rentes ont une tenue très ferme: le 3 0/0 à 81.35 et le 4 1/2 0/0 à 107.82.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,385. Les obligations foncières et communales gardent toujours un bon courant de demandes, surtout celles qui n'ont pas encore atteint le pair et laissent ainsi une marge de hausse suffisante. Les Bons à Lots et les Bons de la Presse sont également assez demandés.

La Société Générale est toujours solidement tenue à 453 fr. 75.

Les Dépôts et Comptes courants sont fermes aux environs de 600.

Les actions de l'Abeille-Vie sont demandées à 300 fr. A ce cours, le placement est avantageux, puisque l'Abeille a donné l'année dernière un dividende de 15 francs par action. Cette année, la situation s'annonce comme plus favorable encore et tout porte à croire que les résultats financiers de l'exercice donneront pleine satisfaction aux actionnaires et aux intéressés.

L'action de Panama ne se maintient pas à son cours de la dernière semaine. Cette valeur clôture à 275. Nous ne savons à quelle cause attribuer cette baisse non justifiée. Le 28 courant aura lieu l'assemblée générale des actionnaires.

Les Polices A B de l'Assurance financière sont toujours vivement traitées et les demandes de la petite épargne sont toujours très nombreuses.

La Transatlantique clôture à 517.80.

Le Comptoir d'Escompte se négocie à 1,075.

Les actions de nos compagnies de chemins de fer n'ont pas subi de variations appréciables; les obligations sont très bien tenues.

Nouvelles militaires.

M. de Brauer, lieutenant au 42^e régiment de cuirassiers, a été désigné pour occuper l'emploi d'instructeur au 6^e régiment de cuirassiers.

M. Astroc, lieutenant au 3^e régiment de dragons, a été désigné pour occuper l'emploi d'instructeur du 16^e régiment de chasseurs.

M. Putinier, capitaine au 3^e régiment de dragons, est désigné pour passer au 11^e régiment de chasseurs.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Nous avons annoncé, comme beaucoup d'autres journaux, que « le gouvernement » songerait à fixer, soit au dimanche 22, soit au dimanche 29 avril, mais plus probablement au dimanche 22, la date des prochaines élections municipales. Le fait est absolument inexact. Le gou-

CHAPITRE V

Si, durant le voyage, Giselle avait compté nourrir ses regrets, en repassant au fond de son cœur le passé plein de tendresse auquel elle venait de dire adieu, ou bien en interrogeant anxieusement l'avenir obscur qui s'ouvrait devant elle, elle se serait trouvée fort déçue, car sa compagne de route ne devait pas lui laisser de pareils loisirs.

« L'occasion » trouvée à grand-peine par la digne maîtresse du *Mouton*, était une honnête marchande de modes d'un certain âge, qui allait chercher, ou plutôt « trouver la fortune en Prusse », car elle ne doutait pas de son succès.

— Voyez-vous, ma chère demoiselle, disait-elle à sa jeune compagne, quand j'ai vu que ma nièce avait déjà cinq enfants, sans parler de ce que le bon Dieu lui enverra encore, et qu'ils avaient tous grand-peine à nouer les deux bouts, je n'ai fait ni une ni deux, j'ai cédé mon fonds à bon prix, et je me suis mise en route. En Prusse, une Française, qui a quelque idée dans la tête, et un peu d'adresse au bout des doigts, ne peut manquer de rattraper vite le prix de son voyage. Dans ce pays baroque, il n'y a pas une femme qui sache faire gracieusement un œud de chapeau, poser une plume, bouillonner une dentelle. Et les bavolets, donc!

vernement ne songe nullement à changer la date des élections municipales, par cette raison toute simple que cette date est irrévocablement fixée par la loi, et qu'il faudrait une loi nouvelle pour la modifier.

L'article 41 de la loi municipale du 5 avril 1884 est en effet ainsi conçu :

« Les Conseils municipaux sont nommés pour quatre ans. Ils sont renouvelés intégralement le premier dimanche de mai, dans toute la France, lors même qu'ils ont été élus dans l'intervalle. »

C'est formel.

L'APPEL DES TERRITORIAUX ET LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le *Journal officiel* du 10 janvier avait publié une circulaire du ministre de la guerre convoquant, pour le 7 mai, la deuxième série des hommes de la territoriale, appelés à accomplir, cette année, leur période d'instruction de treize jours. La date de cet appel, coïncidant avec le renouvellement intégral des Conseils municipaux, et mettant dans l'impossibilité de prendre part au vote un grand nombre d'électeurs, et notamment tous les gradés (officiers, sous-officiers, caporaux et brigadiers, qui, aux termes de l'instruction du 22 mars 1886, eussent dû être rendus aux corps deux jours avant la troupe, c'est-à-dire la veille du scrutin du 6 mai), M. de la Ferrière, député de l'Eure, a cru devoir appeler, sur ce point, l'attention de M. le ministre de la guerre.

Celui-ci lui a adressé la réponse ci-après, qui assurera à tous le libre exercice de leur droit électoral.

Voici la lettre que M. de la Ferrière a communiqué à la presse :

« Paris, 18 janvier 1888.

» Monsieur le député,

» Par votre lettre du 16 de ce mois, vous avez bien voulu me faire part de votre intention de m'adresser une question au sujet des dates fixées pour l'appel des hommes de l'armée territoriale en 1888. J'ai l'honneur de vous faire connaître que mes ordres vont être immédiatement donnés pour changer les dates de cet appel, de manière à permettre aux hommes de l'armée territoriale convoqués, de prendre part aux élections municipales.

» Recevez, etc.

» Le ministre de la guerre.

» Général LORÉROT. »

Nos ÉTRENNES. — Nous lisons dans le *Temps*, journal républicain :

« La commission du budget propose de créer deux cents millions environ d'impôts nouveaux. »

Ce sont les étrennes de la République aux contribuables.

COMICE AGRICOLE

Samedi, les membres du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur ont été appelés à nommer un président en remplacement de M. Bury, démissionnaire.

Ici M^{lle} Hamon éclata de rire, comme si l'image qui se présentait à ses yeux était vraiment par trop grotesque.

— Les bavolets! J'en ai vu! Et il faut les voir pour y croire. La dernière de mes apprenties s'en tirerait mieux que la première marchande de modes de Berlin. Or, vous n'ignorez pas que le bavolet est la pierre de touche du talent dans notre métier. — Il est vrai que les chapeaux actuels n'en comportent plus guère, sauf pour les femmes âgées, mais ce n'est pas une excuse.

Giselle fit un signe muet d'approbation.

— Il y a réellement de quoi faire frémir, ma chère demoiselle, continua l'artiste enthousiaste. Représentez-vous quelque chose de lourd, de prétentieux, d'informe, qui s'aplatit sur la nuque, comme la visière d'un casque posé sans devant derrière. Ce n'est pas surprenant, au reste. Ce pays-là est le pays des casques, m'a-t-on dit.

Et M^{lle} Hamon, enchantée de sa plaisanterie, rit de nouveau à gorge déployée.

Pauvre Giselle! Il lui fallut un violent effort de politesse pour faire monter un sourire à ses lèvres, mais que le cœur était loin de s'y associer! Elle écoutait tous ces bavardages comme on écoute parfois, d'une oreille distraite, certains bruits extérieurs qui n'arrivent pas jusqu'à l'âme, et il est probable que, tout le long du voyage, les choses se seraient passées de même

Ont été nommés :
Président, M. Parrault, propriétaire à Meigné;
Vice-président, M. Richard, vétérinaire à Saumur;
Secrétaire, M. Bertrand, propriétaire à Varrains;
Trésorier, M. Fermet, propriétaire à Saumur.

On lit dans la *Petite France* :

« L'Anjou nous apprend que l'abbé Garnier, qui a causé à Rouen les troubles que l'on sait, doit venir donner des conférences réactionnaires aux ouvriers de notre ville.

» Nous espérons que l'autorité prendra les mesures nécessaires pour empêcher des scandales comparables à ceux de Rouen. »

Parce qu'une bande d'énergumènes et de repris de justice ont envahi la cathédrale de Rouen, insulté grossièrement le prédicateur et l'auditoire catholique, l'organe du tripoteur Wilson accuse effrontément les victimes d'avoir commencé. C'est tout naturel de la part d'un pareil organe. Mais l'audace du journal *Tourangeau* va plus loin; cette feuille affirme que l'abbé Garnier donnera des « conférences réactionnaires » (sic) aux ouvriers angevins et elle engage l'autorité à prendre les mesures nécessaires pour empêcher les scandales de Rouen, en d'autres termes, à interdire les prédications de l'éloquent ecclésiastique comme cela vient d'avoir lieu dans la Seine-Inférieure.

C'est ce que M. Sarrien appelle, au conseil des ministres, assurer la liberté du culte.

Or, on a dû reconnaître que M. l'abbé Garnier ne s'occupe pas de politique en chaire, il enseigne simplement la religion aux déshérités de la fortune. Tel est le motif qui horripile la *Petite France* dont le patron a réalisé tant et de si gros bénéfices par les moyens que l'on sait.

L'éminent conférencier a déjà prêché avec succès à la cathédrale d'Angers. Sa parole a produit la meilleure impression sans causer aucun trouble au dehors, parce que la sage population de notre ville a pour principe de respecter la liberté de tous.

Les clabauderies de la *Petite France* n'auront donc aucun effet chez nous.

En lisant les réflexions de ce journal, nos compatriotes se contentent de hausser les épaules en disant : Il y a bien des scandales auxquels l'autorité devrait mettre un terme, puisqu'elle n'a pas su les prévenir. Ce sont ceux que l'ex-président Grévy et son gendre Wilson donnent depuis de longs mois à la France et à l'Europe entière.

Quand ces turpitudes-là seront-elles réprimées? (*Journal de Maine-et-Loire.*)

LE NOUVEAU CHEF DE MUSIQUE DU 43^e DE LIGNE

On lit dans l'*Officiel* :

« Par décision ministérielle du 20 janvier 1888, M. Rouveirois, chef de musique du 64^e régiment d'infanterie, passe au 135^e régiment de même arme, pour y occuper l'emploi de son grade, en remplacement de M. Elfrigue, passé dans l'artillerie (convenances personnelles). »

sorte, si, à force d'effleurer mille sujets, dans le but de distraire la jeune fille, M^{lle} Hamon n'avait enfin trouvé le secret de l'intéresser. Il ne fallait pour cela que la nom de Raoul.

— Quel gentil cavalier! dit-elle. Quand il y aura une paire de moustaches noires au milieu de ce joli visage, gare aux têtes disposées à tourner!

Dès lors la glace était rompue entre les deux voyageuses, et Giselle, en dépit de sa réserve un peu froide, se laissa prendre aux avances de l'excellente femme.

C'était une digne créature, compatissante et dévouée, que cette marchande de modes! Sous une apparence vulgaire, qui déconcertait tout d'abord, on finissait par découvrir, avant qu'il fût longtemps, les élan d'un cœur plein de bonté, et les saillies d'un esprit naturel fort original.

— Laissez-moi cela, ma mignonne, dit-elle à la jeune fille, comme on approchait d'une grande station, et en lui retirant des mains, sans la moindre cérémonie, une tablette de chocolat que Giselle s'appropriait à manger avec la moitié d'un petit pain. Il est l'heure de dîner, et ce n'est pas un festin pareil, accompagné d'eau claire, qui vous remettra sur les joues des églantines roses. Déjà ce matin, sans en avoir l'air, je vous sur-veillais du coin de l'œil, et je pestais tout bas contre votre déjeuner d'anachorète. Pourquoi ne vous

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE TROUVÉ.

Par ordre de M. le juge-commissaire de la faillite du sieur Trouvé, sabotier à Saumur, en exécution de l'article 462 du Code de commerce, les créanciers présumés de ladite faillite sont invités à se réunir le vendredi 27 janvier 1888, à 10 heures du matin, au Tribunal, dans la salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur le maintien ou le remplacement du syndic.

(47) Le Greffier, GAUTIER.

A VENDRE

MAISON BOURGEOISE

Située au Pont-Fouchard,

Comprenant : salle à manger, cuisine, chambres à coucher, écurie, remise, caves voûtées, jardin bien planté, avec bassin.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Dacier, 28. (48)

A LOUER

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelie.

S'adresser à M^{me} veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

A LOUER Pour la Saint-Jean 1888, UNE PETITE MAISON

Faisant le coin de la rue Dacier et de la rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, ou à M^e AUBOYER, notaire, place de la Bilange. (46)

A VENDRE

Bouteilles Champenoises renforcées

Très bonnes conditions.

S'adresser à M. Ch. JUDEAU, chef de caves à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

M^{me} MERCIER-FISCHER

a l'honneur d'informer sa clientèle, que M. G. PILLET, accordeur-égaliseur de la maison PLEYEL, fait partie de sa maison depuis le 1^{er} janvier, et que les abonnements d'accords seront continués dans les meilleurs conditions. (23)

UN MÉNAGE désire se placer, le mari comme valet de chambre et la femme comme femme de chambre ou lingère. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à prendre un petit fond de commerce ou un petit café bien achalandé.

S'adresser au bureau du journal.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau



DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est la portée des petites boîtes, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEMORAND, Médecin Spécialiste (41, rue St-Louis, à MELUN S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (267)

Couronnes Funéraires en tous Genres SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL ANCIENNE MAISON CUPIT COCHET-CHAILLOUX Successeur 20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc. ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES 10 0/0 de remise sur tous les articles.

LE COLLÈGE DE SAUMUR PRÉPARE AUX ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Ug Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS Léon A. Fresco Chirurgien-Dentiste 68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODBT.

CACAO VAN HOUTEN pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelie. (267)

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 JANVIER.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 % amortissable	81 40	81 25	Est	780	785	Obligations			Gaz parisien	617 50	518
3 % (nouveau)	84 90	84 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1250	1248 70	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	538	540	Est	387	388
4 1/2 % (nouveau)	102 95	107 85	Midi	1155	1155	1865, 4 %	529	529	Midi	396 50	398
Obligations du Trésor	506	512	Nord	1520	1525	1869, 3 %	410 50	411 25	Nord	407	407 50
Banque de France	4080	4035	Orléans	1330	1325	1871, 4 %	397 50	397	Orléans	400	400
Société Générale	453 75	453 75	Ouest	880	890	1875, 4 %	523	527	Ouest	396	396
Comptoir d'Escompte	1065	1065	Compagnie parisienne du Gaz	1395	1385	1876, 4 %	522	523 75	Paris-Lyon-Méditerranée	398	397
Crédit Lyonnais	577 50	575	Canal de Suez	2080	2077 50	Bons de liquid. Ville de Paris	527 50	529	Paris-Bourbonnais	397	394 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1875	1385	C. gén. Transatlantique	517 50	520	Obligations communales 1879	483	483	Canal de Suez	595	594
Crédit mobilier		315	Russe 5 0/0 1870	100 85	100 75	Obligat. foncières 1879 3 %	480 50	482	Panama 6 0/0	362	350
Canal Intér.-Panama	382 50	378 75				Obligat. foncières 1 83 3 %	383	382 75			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR.

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ				SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.									
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur (orl.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur (orl.)	4 16	8 34	Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7			
Saumur (état)	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur (état)	8 31	4 13	8 30	Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»			
Nantillyhalte	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	8 37	4 26	4 3	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»			
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil (a)	9 19	4 55	9 08	Vernantes	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»			
Brézé-s.-Cyr	7 17	9 03	11 11	»	4 40	8 56	— (départ.)	9 29	5 2	9 20	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 47			
Montreuil (a)	7 29	9 19	11 15	»	4 55	9 08	le Vaudelnay	9 40	5 11	5 17	Chât.-d.-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31			
— (départ.)	7 34	9 33	11 24	»	5 08	9 11	Baugé	9 50	5 20	5 44										
Thouars	7 53	9 51	11 57	»	5 27	9 38	Doué	9 57	5 27	6 21										
Loudun	8 10	10 08	12 12	»	5 52	9 52														
Poitiers	8 16	10 33	12 37	»	6 08	10 18														

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS											
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. mixte	Expr. soir	Omn. soir	Omn. mixte	Expr. soir	Omn. soir	Omn. mixte	Expr. soir	Omn. soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32	9 35				
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 18	10 05				
Les Rosiers	7 19	9 10	12 17	3 52	6 22	9 22	11 05				
St-Clement	7 36	9 24	12 24	4 07	6 37	9 27	11 10				
St-Martin	7 33	9 21	12 31	4 07	6 36	9 26	11 09				
Saumur (a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	10 24				
— (départ.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53	10 30				
Varennes	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06	9 27	11 10				
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 30	10 40				
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59	11 16				
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42	11 48				

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. mixte	Expr. soir	Omn. soir	Omn. mixte	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 20	5 05	
Vivry	7 24	1 31	7 33	Clefs	7 33	10 46	5 23	
Longué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 53	11 16	5 43	
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 37	5 57	
Baugé	8 33	2 13	8 18	Longué	8 24	11 57	6 12	
Clefs	9 01	2 30	8 37	Vivry	8 38	12 17	6 27	
La Flèche	9 20	2 45	8 52	Saumur	8 55	12 39	6 44	